



Compte-Rendu Sommaire du Conseil Municipal du 2 novembre 2020

Le **2 novembre 2020, à 20 heures**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **Sainte Gemme la Plaine** (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Pierre CAREIL**, Maire.

Date de convocation : **28 octobre 2020**

Effectif légal du Conseil Municipal	: 19
Membres en exercice	: 19
Membres présents	: 18
Membres ayant pris part aux délibérations	: 19

Étaient présents : Pierre CAREIL, Jean-Philippe GARNIER, Claudie MAUPETIT, Denis DUJARDIN, Myriam MESLEM, Romain GADÉ, Isabelle THOUZEAU, Christine VERONNEAU, Jacques BOSSARD, Léone BRODU, Bernadette BOUNAUDET, Alexandre CARPENTIER, Anne-Marie ÉVEILLÉ, François SARTORI, Delphine POUPIN, Dominique DERLAND, Maryvonne GUILBAUD et Jacqueline POILVÉ

Avait donné procuration :

Sébastien GUINET à Dominique DERLAND

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. **Christine VERONNEAU** est désignée pour remplir cette fonction.

Le Conseil Municipal a :

ÉLU Madame Isabelle THOUZEAU comme 5^{ème} Adjointe au Maire, pour donner suite à la démission de Madame Christine VERONNEAU de son poste de 1^{er} adjoint et **DÉCIDÉ** avec effet immédiat que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire et les quatre autres adjoints.

Le nouveau tableau du Conseil Municipal est ainsi le suivant, sachant que Monsieur Nicolas COURTOT a également démissionné de son poste de Conseiller Municipal :

Maire	Pierre CAREIL
1 ^{er} adjoint	Jean-Philippe GARNIER
2 ^{ème} adjointe	Claudie MAUPETIT
3 ^{ème} adjoint	Denis DUJARDIN
4 ^{ème} adjointe	Myriam MESLEM
5 ^{ème} adjointe	Isabelle THOUZEAU
Conseiller Municipal Délégué	Romain GADÉ
Conseillère Municipale	Christine VERONNEAU
Conseiller Municipal	Jacques BOSSARD
Conseillère Municipale	Léone BRODU
Conseillère Municipale	Bernadette BOUNAUDET
Conseiller Municipal	Alexandre CARPENTIER
Conseillère Municipale	Anne-Marie ÉVEILLÉ

Conseiller Municipal	François SARTORI
Conseillère Municipale	Delphine POUPIN
Conseiller Municipal d'opposition	Dominique DERLAND
Conseillère Municipale d'opposition	Maryvonne GUILBAUD
Conseiller Municipal d'opposition	Sébastien GUINET
Conseillère Municipale d'opposition	Jacqueline POILVÉ

MODIFIÉ en conséquence les commissions municipales et extra-municipales.

VALIDÉ la décision modificative n° 1/2020 du Budget du Lotissement du Chail

CLOTURÉ le budget annexe du Lotissement du Chail et a **VALIDÉ** toutes les opérations nécessaires à cette clôture de budget.

VALIDÉ la décision modificative n° 1/2020 du Budget Principal

APPROUVÉ la constitution d'une provision pour risque contentieux sur le Budget Principal d'un montant de 70 000.00 €uros réparties sur l'exercice 2020 et 2021.

VALIDÉ la convention d'analyse et de stratégie financière pour les exercices 2021 à 2023 auprès de JMS Consultant (Mission de conseil en finances locales) sur le Budget Principal

VALIDÉ la décision modificative n° 1/2020 du Budget Immeuble Commercial

RECONDUIT les tarifs de la redevance d'assainissement pour l'année 2021 – Budget Assainissement

ADOPTÉ la dénomination de la Rue de la Soie pour la 2^{ème} tranche du lotissement du Moulin Borgne, ainsi que la numérotation des parcelles

VALIDÉ la rétrocession à la commune, pour l'euro symbolique de la parcelle AD 332 de 25 m² afin de prendre en compte l'alignement de voirie

VALIDÉ l'étude de reconversion d'un îlot stratégique dans le secteur commerçant du Centre-Bourg et demandé à l'EPF de la Vendée de leur faire parvenir la convention

APPROUVÉ l'avenant n° 2 à la convention de maîtrise foncière en vue de réaliser un projet d'écoquartier (îlot des Ecoliers) avec l'EPF de la Vendée

VALIDÉ l'adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée

MODIFIÉ le tableau des effectifs de la Commune

MODIFIÉ le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

VALIDÉ la création de 3 emplois temporaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.